

Réf: Dossier N° : 30378

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SMART-T »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX ANGRE PETRO
IVOIRE STAR 2 LOT 5118, 08 BP 1422 ABIDJAN 08**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Nov. 2016, et enregistrés au CEPICI le 11 Nov. 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SMART-T » .

Objet: Production et distribution de logiciels monétiques, assurance médicale et des activités de retail en mode premise ou cloud. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX ANGRE PETRO
IVOIRE STAR 2 LOT 5118, 08 BP 1422 ABIDJAN 08

GERANT: Monsieur N'GUESSAN KOMBO EKRA NOEL PAUL
CHRISTOPHE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-28117 du 11/11/2016 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23709 du 11/11/2016

Pour Avis

Le CEPICI

